



## Présentation et échanges autour du projet de l'association village-rivages

Cette nouvelle association aura pour but de proposer des animations culturelles et éducatives en lien avec le patrimoine maritime de la commune. Il s'appuiera sur le dispositif municipal incluant la maison du pêcheur et le sentier d'interprétation. Pour plus d'informations, merci de laisser un message sur le site de la mairie.

Clarisse Renouard, adjointe



## 11 novembre 2019

Dépôt de la gerbe au monument aux morts par Madame le maire et les enfants de l'école.



## Noces de diamant pour Marie-Paule et Edgard Paies

Félicitations à Marie-Paule et Edgard Paies qui viennent de célébrer leurs noces de diamant. Il y a 60 ans, le 9 novembre 1959, ils se mariaient à Saint-Jacut de la Mer.



## Deux centenaires au repas des aînés

Dimanche 24 novembre, le traditionnel repas des aînés, organisé par le CCAS, a réuni 106 convives à la salle des fêtes. Parmi eux, les deux doyens de la commune : Rose Revert, qui aura 101 ans le 8 janvier prochain, et Robert Goumot qui, lui, a eu 101 ans le 30 octobre dernier.

Claire Emberson, maire, et Clarisse Renouard, adjointe aux affaires sociales, leur ont remis fleurs et cadeaux.



## Information sur le RGPD



**Le Règlement Général sur la Protection des Données** a changé depuis le 25 mai 2018. Il résulte de la mise en place du RGPD que les publications de certaines données ne seront plus effectuées dans le bulletin communal. Pour exemple, une identité, une adresse, une référence cadastrale reliée à un administré, un numéro de téléphone sont des données privées concernées par le RGPD. La collectivité n'est plus autorisée à diffuser les informations d'état-civil et d'urbanisme. En conséquence, la commune ne publiera plus les éléments concernant les dépôts de permis de construire et les déclarations préalables dans le bulletin municipal. Il en va de même pour la publication du nom des personnes décédées, des naissances et des mariages. La communication des données personnelles ne sera plus communiquée qu'avec votre autorisation écrite. Nous vous remercions pour votre compréhension.





## sommaire

- 02 ► Actualité
- 03 ► Mot de madame le maire
- 04 ► Les conseils des  
18 septembre, 10 octobre  
et 21 novembre
- 07 ► Informations communales
- 10 ► Informations intercommunales
- 11 ► Informations diverses
- 13 ► Notre école
- 17 ► Vie associative
- 22 ► Culture
- 22 ► Tribune libre
- 23 ► Environnement et histoire
- 24 ► Mémo



## Le Jaguen

- Tirage : 900 exemplaires
- Imprimé sur papier recyclé
- Directrice de la publication :  
C. Emberson, maire
- Responsable de la publication :  
D. Delage, adjointe
- Coordination :  
L. Allain, secrétaire
- Conception, maquette et  
traitement photo : A. Junguené
- Crédits photos : Chloé Berteaux,  
Jean-Pierre Billois,  
Daniel Guichard, Guy Ménard,  
Jean-Luc Molle, Clarisse  
Renouard, Daniel Rouault,  
Jacques Roux, Julie Savalle
- Impression : Impri'Média  
Impasse de la Rabine Verte  
22100 Saint-Samson-sur-Rance

Bientôt Noël et ses festivités. Lors de cet automne difficile avec de la pluie, des gripes, de la fatigue, nous avons eu des moments de plaisir lorsque les arbres ont pris leurs couleurs d'automne, certains jours la mer a une luminosité exceptionnelle. Les oiseaux migrateurs se posent chez nous : les bernaches reviennent chaque année, un bruant des neiges sur sa route migratoire....

De plus en plus fréquemment, on me parle de vitesse excessive dans les rues de la commune, de stationnement intempestif. Après avoir consulté les services de secours, le conseil municipal a voté pour mettre la signalétique aux normes (parfois il suffit de déplacer des panneaux ou refaire les peintures au sol) et pour créer une zone partagée dans le centre bourg entre la rue de la Manchette et la rue des Ecluses, devant la mairie et l'école (priorité aux piétons, puis vélos, voitures à 20km/h). Le long du boulevard des Dunes et du boulevard du Rougeret la vitesse sera limitée à 30km/h. Nous avons acheté un radar pédagogique que l'on pourra déplacer selon les demandes. J'espère que ces rappels à la civilité porteront leurs fruits, que les piétons se sentiront plus en sécurité et qu'il ne sera pas nécessaire de verbaliser.

Le site internet de la commune n'était plus à jour : des mentions légales obligatoires depuis début 2019 étaient absentes ; une mise en sécurité était nécessaire. Nous avons donc décidé de faire intervenir un prestataire pour remédier à ces manquements. Nous en avons profité pour changer l'aspect et la présentation sans modifier le contenu. Vous pourrez le voir en ligne.

Ce mot du maire est mon dernier, en effet, je ne me présenterai pas aux élections municipales de 2020. Je profite de ce mot pour remercier tous ceux avec qui j'ai eu le plaisir de travailler durant cette mandature. Je souligne en particulier les membres du CCAS toujours aussi discrets et prêts à venir à l'aide des personnes en difficulté, ainsi que les diverses associations qui font la vie de la commune. Je remercie mes collègues élus et les services municipaux qui m'ont épaulée au cours de ces dernières années.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Claire Emberson

Séance du **18 septembre 2019**

Absent: Mme Goupy, pouvoir à M. Maillard.

**Mise à disposition du logement du centre Culturel à l'association « Les ateliers du Plessix-Madeuc »**

L'association « les Ateliers du Plessix-Madeuc » souhaite, dans le cadre de son fonctionnement, la mise à disposition d'un logement destiné à l'hébergement temporaire d'un ou deux artistes en résidence sur la commune de Saint-Jacut-de-la-Mer. La Commune propose le logement situé à l'étage du Centre culturel (ancien presbytère).

Cette mise à disposition débuterait le 1<sup>er</sup> avril 2020 pour se terminer le 31 mars 2024, hors juillet et août, les surveillants d'été de la plage du Rougeret étant hébergés dans ce logement durant cette période.

Pour couvrir les frais d'eau et d'électricité, une participation mensuelle de 50 € par occupant sera demandée.

✓ Accord du conseil par 10 voix pour et 3 abstentions (Mme Chauveau, Mme Goupy et M. Maillard).

**Élections municipales de 2020**

Madame le maire explique que la question de savoir si elle se représentait aux prochaines élections lui a été posée à plusieurs reprises. Elle fait savoir officiellement ce jour que la réponse est non, considérant qu'après un certain âge, on se doit de passer la main aux plus jeunes.

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES (ne donnent pas lieu à un vote)****Dépenses engagées au titre de la délégation accordée à Mme le maire :**

- Renouvellement du poteau incendie « parking de la Pissotte », entreprise SAUR : 2 210,19 € HT.
- Renouvellement du poteau incendie « rue du Vieux Château », entreprise SAUR : 2 341,17 € HT.
- Remplacement de 4 coffres de poteau incendie et de bouchons, entreprise SAUR : 2 926,76 € HT.
- Modifications cartographiques du logiciel du cimetière, société GESCIME : 685,00 € HT.
- Travaux préparatoires aux travaux du programme de voirie 2019 (dépose, fourniture et pose de bordures, etc...), entreprise EUROVIA BRETAGNE : 4 590,00 € HT.
- Refonte et mise aux normes RGPD (protection des données) du site internet de la commune, entreprise COCKTAIL GRAPHIC : 2 975,00 €
- Achat de chaînes, ancrs à vis et manilles pour la réfection des mouillages des ports, entreprise LEBEON : 3 616,50 €
- Retrait d'amiante dans les sanitaires du Rougeret avant les travaux de construction du bâtiment d'accueil de la plage du Rougeret, entreprise SOREMAB : 10 000,00 € HT.

Séance du **10 octobre 2019**

Absent: Mme Goupy, pouvoir à Mme Chauveau ; M. Duretz, pouvoir à Mme Emberson.

**Construction d'un bâtiment d'accueil de la plage du rougeret : choix des entreprises et relance d'une consultation pour les lots infructueux**

La commission des achats a analysé le résultat de la consultation des entreprises. A l'issue de cette analyse, il est proposé au conseil :

- de retenir les entreprises pour les 8, 9 et 13 déclarés fructueux.
- de relancer une consultation des entreprises pour les lots infructueux.
- de réévaluer le budget prévisionnel de l'ensemble à 192 000 € HT.

✓ Accord du conseil par 12 voix et 1 abstention (Mme Goupy).

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT HT	COMMENTAIRES
N° 1/2/3 - Install, démolition, maçonnerie	BMB	86 596,32 €	LOT INFRUCTUEUX
N° 4 - Terrassement, VRD	BMB	26 903,92 €	LOT INFRUCTUEUX
N° 5/6/7 - Charpente, ossature bois-bardage, menuiseries extérieures et intérieures	BRIENS	63 362,00 €	LOT INFRUCTUEUX
N° 8 - Couverture	E.I.T.A <b>TAVET BRUNO</b>	12 222,99 € <b>12 000,00 €</b>	
N° 9 - Isolation, doublages, cloisons, faux plafonds	<b>DAGORN</b>	<b>10 357,63 €</b>	
N° 10 - Chapes, carrelages			LOT INFRUCTUEUX
N° 11 - Plomberie, sanitaires	BERTHELOT • JOSSELIN ATOUT CONFORT	28 154,05 € 41 801,00 € 48 407,42 €	LOT INFRUCTUEUX
N° 12 - Electricité, VMC, Chauffage	JOSSELIN JPF INDUSTRIE BERTHELOT	19 952,00 € 14 191,04 € 15 967,71 €	LOT INFRUCTUEUX
N° 13 - Peinture	<b>RONDEL</b> PIEDVACHE CHOPIER	<b>4 035,26 €</b> 5 322,18 € 6 096,04 €	

### Achat d'un microtracteur pour les services techniques

- ✓ Accord du conseil, à l'unanimité, pour l'achat d'un microtracteur 30 CV, proposé par l'entreprise MPS Dinan pour le prix de 14 721, 76 € HT.

### Balisage lumineux au camping municipal

La sécurité du terrain de camping exigeant l'installation d'un balisage lumineux d'évacuation et d'un éclairage de secours, plusieurs entreprises ont été contactées pour la fourniture de bornes solaires.

- ✓ Accord du conseil, à l'unanimité, pour adopter la solution proposée par l'entreprise Lumi-Ouest comprenant la fourniture de 36 bornes solaires (+ protection pour certaines) et le remplacement de 10 luminaires sur des mats existants pour un montant de 19 346, 00 € HT.

Il est prévu que la pose des bornes solaires, avec confection de socles béton, soit réalisée en régie par les services techniques.

Il restera à demander en complément un devis à un prestataire pour la pose des 10 luminaires sur mât existant.

### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES (ne donnent pas lieu à un vote)

#### Dépenses engagées au titre de la délégation accordée à Mme le maire :

- Réalisation d'une étude de sol pour la construction du bâtiment d'accueil de la plage du Rougeret, entreprise ECR ENVIRONNEMENT : 1 580, 00 € HT.
- Achat d'un photocopieur couleur pour le service administratif de la mairie, entreprise GENERALE DE BUREAUTIQUE : 3 554, 45 € HT.
- Pose de bordures et de caniveaux, reprofilage et revêtement bi-couche rue du Châtelet, DINAN AGGLOMERATION : 1 855, 64 € HT.
- Reprofilage et revêtement tri-couche au niveau du bloc n° 2 du camping municipal, DINAN AGGLOMERATION : 2 927, 60 € HT.
- Prestations de bûcheronnage et pré-diagnostic des arbres de la commune, entreprise SCIC ENERGIES RENOUVELABLES : 1 050, 00 € HT.



### Dinan Agglomération :

#### PLUiH

Les remarques concernant notre commune faites lors de l'enquête publique nous ont été communiquées. Elles concernent en majorité le zonage de parcelles individuelles.

Par ailleurs, parmi les demandes transmises aux services de Dinan Agglo, le retour à la ligne de notre PLU de 2016 concernant les limites entre les zones NI, Nr et U, l'inscription des cheminements doux et l'extension de l'aire camping-car ont été acceptées.

La limitation systématique des hauteurs au centre de la presqu'île et la possibilité de créer un nouveau cimetière sur le terrain du CCAS au sud de la commune ont été refusées.

#### Site internet de la mairie

Le site internet de la mairie a été créé en 2008. Sa structure est simple, facile d'accès pour les utilisateurs, mais très difficile à mettre à jour pour les services communaux.

Il a été demandé à la société COCKTAIL GRAPHIC, en charge de la maintenance du site, de faire un diagnostic du site, de prévoir sa mise aux normes et d'y ajouter une refonte permettant de faciliter sa mise à jour et de le rendre compatible avec smartphones et tablettes.

Le site, plus moderne et plus attractif, sera accessible dans quelques mois dans sa nouvelle mouture.

#### Patmar

Suite à la consultation des entreprises en 6 lots lancée le 19 juillet 2019, la remise des offres fait apparaître :

3 lots fructueux :

- Lot 3 : développement, réalisation et post-production des multi-média (2 réponses)
- Lot 5 : graphisme (4 réponses)
- Lot 6 : traduction (1 réponse)

3 lots infructueux :

- Lot 4 : matériel multimédia (1 réponse)
- Lot 1 : fabrication du mobilier et agencement de la maison du pêcheur (sans réponse)
- Lot 2 : fabrication du mobilier et de la signalétique extérieure (sans réponse)

Pour les 3 lots infructueux, une consultation d'entreprises en accord avec le code des marchés publics à procédure adaptée sera lancée fin octobre.

Les différents marchés ne seront signés qu'une fois tous les lots déclarés fructueux.

Séance du **21 Novembre 2019**

Absents représentés: Mme Delage, pouvoir à Mme Renouard ; M. Calmay, pouvoir à M. De Brye ; M. Maillard, pouvoir à M. Jégo ; Mme Chauveau, excusée.

**Construction d'un bâtiment d'accueil plage du Rougeret : choix des entreprises suite à la 2<sup>e</sup> consultation**

La commission des achats propose d'attribuer chacun des 5 lots compris dans la 2e consultation aux entreprises ci-dessous en gras :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT HT MARCHÉ DE BASE
N° 1/2/3/4 - Installation, démolition, maçonnerie, terrassement, VRD	BMB <b>BORSA</b> EITA	113 110,69 € <b>72 534,10 €</b> 68 908,80 €
N° 5/6/7 - Charpente, ossature bois-bardage, menuiseries extérieures et intérieures	<b>BRIENS</b> BCO	<b>40 237,00 €</b> 59 266,89 €
N° 10 - Chapes, carrelages	<b>ART SOL</b> BRIAND DEGANO	<b>20 947,50 €</b> 26 840,53 € 38 388,66 €
N° 11 - Plomberie, sanitaires	<b>BERTHELOT</b> JOSSELIN	<b>27 885,50 €</b> 33 870,00 €
N° 12 - Electricité, VMC, Chauffage	JOSSELIN <b>BERTHELOT</b>	9 377,00 € <b>8 320,30 €</b>

Le coût global des travaux s'établit à 196 317,29 €.

✓ Accord du conseil, par 11 voix pour et 1 abstention (Mme GOUPY)

**Motion pour le maintien de la trésorerie de Plancoët**

Il est prévu que l'activité de la trésorerie de Plancoët soit transférée à la trésorerie de Dinan à compter du 1er janvier 2021.

✓ Le conseil, par 9 voix pour et 3 abstentions (Mme Goupy, M. Duret et M. De Brye) demande le maintien de la trésorerie de Plancoët en tant que site de proximité et exprime son soutien à l'ensemble de la direction générale des finances publiques (DGFIP) engagée contre ce projet.

**Dispositif de valorisation du patrimoine maritime Jaguen : système de gestion**

Il La gestion envisagée pour le dispositif de valorisation du patrimoine maritime jaguen (Village-Rivages) comprendra les éléments suivants :

1. Un prestataire de service recruté par la commune par un marché de prestations de services compris dans le champ d'application de l'article 30 du code des marchés publics.
2. Une association dénommée Village-Rivages, en cours de création.
3. Un saisonnier recruté 6 semaines l'été pour assurer des permanences d'ouverture de la maison du pêcheur.
4. Des achats de prestations ponctuelles liées à la mise à jour des contenus, matériels et supports de communication
5. Un élu référent

✓ Accord du conseil, par 9 voix pour, 2 voix contre (Mme Goupy et M. Hesry) et 1 abstention (M. Maillard) pour valider ce système de gestion.

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES****Dépenses engagées au titre de la délégation accordée à Mme le maire :**

- Achat d'un radar pédagogique, entreprise ELAN CITÉ : 2 134,50 € HT.
- Achat de cordons lumineux divers pour la maintenance des décorations de Noël, entreprise REXEL : 2 226,15 € HT
- Achat d'un logiciel de facturation : 822,00 € HT.

**Site internet de la mairie**

- Le site internet de la mairie, désormais aux normes et sécurisé, est mis en ligne.

**Commémoration du 19 juin 1940 (en 2020)**

- L'amicale des anciens de la légion étrangère Ille et Vilaine et Côtes d'Armor organiseront une cérémonie le 19 juin 2020 pour commémorer le 80ème anniversaire de l'appel du Général de Gaulle. Cette cérémonie aura lieu à la pointe du Chevet au niveau de la stèle Koenig mise en place en 1998.



**Déclarations préalables (accordées ou en cours d'instruction)**

- 15 bd du Vieux Château, création d'un « chien assis » sur toute la toiture
- 14 rue de la Houle Causseul, division en vue de construire
- 59 Grande Rue, création d'une fenêtre de toit
- 6 rue de Biord, création d'une fenêtre de toit
- 9 rue des Ecluses, création d'une fenêtre de toit
- 15 rue des Haas, création d'un abri de jardin
- 9 rue des Bourgneufs, division en vue de construire
- 26 rue de la Noé, pose d'une clôture
- 54 bd du Rougeret, pose d'une clôture
- 13 rue des Fresches, pose de clôtures
- 13 rue des Bas Champs, agrandissement
- 18 la Ville es Chouins, création d'ouvertures
- 51 bd de la Banche, création d'une fenêtre de toit et changement des menuiseries
- 15 Grande Rue, pose d'une fenêtre de toit
- 37 rue des Haas, remplacement de la clôture existante
- 10 rue de la Manchette, terrasse surélevée
- 35 chemin Saint Christophe, extension de la maison existante
- 3 rue de Biord, enduit sur façade de la maison
- 51 Grande rue, construction d'une extension et d'un abri de jardin
- 16 rue de la Manchette, travaux divers sur l'existant (menuiseries, escalier...)
- 34 Grande Rue, extension et modification et création d'ouvertures
- 1 rue des Fresches, remplacement d'une partie de la clôture
- 7 rue des Ecluses, création d'un abri de jardin
- 1 Chemin du Pré Brun, changement et création de fenêtres, portes et fenêtre de toit
- 13 C Grande Rue, abri de jardin et clôture
- 11 rue des Haas, remplacement haie par une clôture
- 64 Grande Rue, remplacement de la clôture
- 42 rue du Châtelet, remplacement portes et fenêtres
- 17 rue des Ecluses, création d'une fenêtre et d'une fenêtre de toit
- Place Charles Bettaux, pose d'une porte coulissante au boulodrome
- 15 bd du Vieux Château, pose d'une clôture grillagée
- bd du Vieux Château, la Pépinais, création d'une baie vitrée
- 114 Grande Rue, changement de fenêtres, d'un carreau et pose d'une baie
- 10 rue de la Houle Causseul, déplacement du mur en pierre existant
- 2 B chemin St Christophe, pose d'un portail et d'un portillon
- 10 rue de la Houle Causseul, changement et modification des menuiseries
- 23 rue du Châtelet, modification d'un pare-vue
- 9 rue de la Manchette, modifications toiture et ouvertures sur le bâtiment annexe
- 14 La Ville es Chouins, changement de la porte d'entrée et de deux fenêtres
- 3 rue de la Poste, clôture
- 10 rue de la Houle Causseul, pose fenêtres de toit
- 20 rue de la Houle Causseul, division de parcelle
- 6 Le Tertre Josse, clôture
- 9 chemin Saint Christophe, clôture
- 106 Grande rue, bardage pour isolation extérieure

**Permis de construire (accordés ou en cours d'instruction)**

- 20 route du Guildo, extension de la maison existante
- 78 bd du Rougeret, extension de la maison existante
- 6 chemin du Petit Tram, construction de deux maisons avec préau
- 9 rue des Bourgneufs, construction d'une maison individuelle
- 65 Grande Rue, extension de la maison existante
- 6 bd du Vieux Château, construction d'une maison individuelle
- 7 impasse de la Pierre Gilette, extension de la maison, véranda et abri de jardin
- 15 bd du Rougeret, construction d'une maison individuelle
- 1 rue de Dinan, résidence Les Dunes, création d'un sas
- 2 rue de Dinan, construction d'une maison individuelle
- 7 rue de Giraud, construction d'une maison individuelle

**Permis de construire modificatifs (accordés ou en cours d'instruction)**

- 10 rue des Haas, élévation de la partie arrière de la construction et modification des pentes de toiture
- 15 rue des Ecluses, création/modification de menuiseries et de terrasses, remplacement cheminée
- 13 ter Grande Rue, modifications de menuiseries, du conduit évacuation fumées, ajustement de côtes planchers
- 6 Le Tertre Josse, implantation d'un volume modifiée, loggia supprimée, ouvertures réduites
- 13 bis Grande Rue, modifications ouvertures et teinte du bardage
- 154 bis Grande Rue, modifications baie, gouttière, stationnement

Le **CAUE** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) des Côtes d'Armor tient une permanence dans les locaux de Dinan Agglomération pour le conseil aux particuliers. Mme Valérie VIDÉLO se tient à votre disposition **sur rendez-vous** le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. **Tél. 02 96 87 21 44** - 8 bd Simone Veil à Dinan.







## état civil

### Décès

- 11 avis de décès de personnes nées ou domiciliées à Saint-Jacut.

### Mariages

- Le 16/08/2019 : Céline MATHIEU et Jean-Baptiste BOUILLOC
- Le 24/08/2019 : Marie DELMAS et Thomas PORTIER-FEUNTEUN

### Naissances

- Le 19 juillet 2019 à Saint-Malo : Louise TOUSSAINT BERGEROT, fille de Chloé BERGEROT et de Théotime TOUSSAINT



## Abonnez-vous au bulletin municipal !

Nous rappelons que le Jaguen est distribué dans les boîtes aux lettres uniquement si la maison est occupée et les volets ouverts au moment de la distribution. Les boîtes aux lettres doivent être accessibles et identifiables.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez vous abonner afin de recevoir votre bulletin municipal à votre domicile principal. Il est nécessaire de fournir à l'accueil de la mairie 4 timbres « 20 g » (le poids moyen d'un envoi est de 135g).

Les membres de la commission  
du bulletin municipal

## RAPPEL

### Pensez à tailler vos haies

et les branches des arbres qui dépassent sur la voie publique et qui peuvent gêner la visibilité, le passage des véhicules et des piétons ainsi que masquer les panneaux signalétiques.

### Entretien devant votre propriété

Il est aussi rappelé, suivant l'arrêté municipal 2018/115 du 22 juin 2018, que les propriétaires doivent procéder au désherbage du trottoir (produits phytosanitaires interdits) au droit de leur domicile et nettoyer les ouvrages d'évacuation des eaux pluviales.



## Travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers et susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont tolérés que dans les tranches horaires suivantes :

Jours ouvrables	8h30-12h	13h30-19h30
Samedi	9h-12h	15h-19h
Dimanche et jours fériés	10h-12h	





## Peut-on faire brûler ses **déchets verts** dans son jardin ?

**Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.**

**Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.**

**Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures...**

**Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Il est également possible de faire un compost individuel.**

## Portage de repas à domicile : mode d'emploi

Il existe un service sur la commune : le portage de repas à domicile. Vous ou un de vos proches souhaitez établir une demande ? Vous pouvez retirer un dossier à la mairie de St Jacut de la mer ou directement à L'EHPAD de Beaussais-sur-mer, où sont confectionnés les plateaux repas. Le prix est de 10 euros (portage compris) avec une option à 1 euro pour le repas du soir (plus léger, type potage et laitage). Vous devez souscrire ce service pour deux jours minimum par semaine mais cela peut être également occasionnel (suite d'une hospitalisation, immobilisation...). Ce service peut se mettre en place très rapidement après réception du dossier alors n'hésitez pas !

Clarisse RENOUARD  
CCAS

## TRAVAUX

### Bien rouler !

Achevés durant la semaine du 9 septembre dernier, les travaux portant sur la voirie se sont déroulés dans les meilleures conditions.

Rappelons qu'il s'agissait de la mise en œuvre d'un enrobé de surface sur les voiries les plus abîmées afin d'en stopper la dégradation.

C'est l'entreprise Eurovia qui à l'issue d'un appel d'offre, a remporté ce marché pour un montant de 75 339,72 € TTC comportant la réfection des rues de la poste, des Haas et du Chanoine Gourio pour un total de 635 mètres linéaires. Je tiens, ici, au nom de la municipalité, à remercier les riverains, les ostréiculteurs et les différents services publics pour leur compréhension et la tolérance dont ils ont fait preuve durant cette opération.

Jean-Christophe DURETZ • Adjoint aux travaux



### La maison du pêcheur

Depuis son ravalement intérieur par les services de la commune, la maison de Pierre porte maintenant doublement bien son nom « maison du pêcheur » souvenir de Pierre Aubin pour les plus anciens Jaguens. Cette jolie petite maison, typique de l'habitat des pêcheurs jaguens est maintenant pratiquement prête à devenir la base de départ du circuit PATMAR destiné à valoriser la presqu'île, ses sites, ses usages et ainsi participer à faire connaître et garder l'histoire et la mémoire des Jaguens et de leur beau village.



## Les services proposés aux visiteurs de l'office de tourisme



Les bureaux d'information de Dinan - Cap Fréhel Tourisme proposent différents services pour faciliter et embellir les vacances des visiteurs et le temps libre des habitants de Dinan Agglomération.

**Un service de billetterie pour des tarifs préférentiels :** gagnez du temps à l'entrée de certains sites et bénéficiez de tarifs préférentiels pour d'autres (Excursion en bateau, Saint-Cast Aventure, Grand Aquarium de Saint-Malo, Thermes Marins de Saint-Malo, Zoo de la Bourbansais, Abbaye du Mont Saint-Michel, manifestations, ...)

**Des boutiques pour faire le plein de souvenirs :** pour Noël, faites vos emplettes dans les boutiques de vos Offices de Tourisme. Mugs, magnets, articles de papeterie à l'effigie de votre lieu de vacances préféré, mais aussi livres et jeux pour enfants, le choix est large !

**Des visites guidées variées pour les touristes mais aussi les locaux :** patrimoine, histoire, architecture ou encore paysages littoraux.

Des sorties Nature vous sont également proposées pour découvrir la faune et la flore du bord de mer (Sortie Grande Marée, Sortie pêche à pied, visite Insolite de Saint-Jacut-de-la-Mer).

**Du wifi pour rester connecté :** chaque bureau d'information propose une connexion wifi gratuite.

**Des présentoirs en mairie pour promouvoir la destination :** Dinan - Cap Fréhel Tourisme a mis à disposition des mairies, à titre gracieux, des présentoirs afin de diffuser les différents documents de l'Office de Tourisme.



### Contact

Dinan - Cap Fréhel Tourisme

0 825 95 01 22 • [infos@dinan-capfrehel.com](mailto:infos@dinan-capfrehel.com)

## Accès à la déchetterie



Dinan agglomération informe que les usagers doivent obligatoirement être munis d'un badge pour accéder aux déchetteries.

Chaque badge est crédité de 26 passages. Les usagers n'ayant pas encore fait la demande de badge d'accès peuvent se rendre à la Maison Intercommunale de Plancoët (33 rue de la Madeleine) munis d'un justificatif de domicile (taxe d'habitation ou foncière, relevé de propriété ou acte de vente pour les propriétaires, taxe d'habitation ou contrat de location pour les locataires) ou contacter le service déchets à Dinan Agglomération au 02 96 87 14 14 ou par mail à [dechets@dinan-agglomeration.fr](mailto:dechets@dinan-agglomeration.fr).

Formulaire de demande en ligne sur le site de Dinan Agglomération.

Le premier badge est gratuit.

Horaires d'ouverture de la déchetterie en dernière page.



**RAPPEL**

# Chenilles processionnaires : DANGER

## CHAQUE PROPRIÉTAIRE DOIT FAIRE LE NÉCESSAIRE

### Pour les enfants et pour nous-mêmes

Leurs poils urticants provoquent démangeaisons, oedèmes, éruptions cutanées, allergies ... ce qui nécessite parfois une hospitalisation.

### Pour nos animaux

Les avaler peut leur être fatal. Surtout ne pas toucher les chenilles et éviter les endroits où elles sont passées.

La conduite à tenir en cas de contact avec la chenille processionnaire : rincer la plaie avec beaucoup d'eau et **en urgence** consulter le médecin ou le vétérinaire.

### Pour limiter sa prolifération, il existe plusieurs moyens selon les saisons :

- De juin à septembre, installation de pièges à papillons.
- De septembre à novembre, traitement biologique (il est préférable de faire appel à une entreprise agréée).
- **De décembre à février, coupe des nids à l'aide d'un échenilloir (couper les branches infestées et les brûler) et installation d'éco-piège autour du tronc.**

Pour tout renseignement et commande, contacter Dinan Agglomération au **02 96 87 14 15** ou la mairie au **02 96 27 71 15**.

## Carte nationale d'identité et passeport



Pour faire ou refaire sa carte d'identité ou son passeport, il faut s'adresser à une commune équipée du dispositif numérique de recueil (Plancoët : 02 96 84 39 70, Ploubalay, commune de Beaussais-sur-Mer : 02 96 82 60 60, Matignon : 02 96 41 24 40, Dinan : 02 96 39 22 43). Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées sur rendez-vous. Il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>. Renseignements sur le site : <http://cotes-darmor.pref.gouv.fr/Actualites/Nouvelles-modalites-pour-les-demandes-de-carte-nationale-d-identite>

## Inscription sur les listes électorales

Pour toute demande d'inscription sur les listes électorales, il faut vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

### A compter de 2020, les modalités d'inscription changent.

Ainsi, pour voter aux élections municipales qui auront lieu le 15 mars 2020 (second tour éventuel le 22 mars 2020), la date limite d'inscription est fixée au vendredi 7 février 2020 (6<sup>e</sup> vendredi précédant le scrutin).



## Recensement des jeunes JDC



Un français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses **16 ans** et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire.

Il doit se rendre à sa **mairie** avec les documents suivants :

- pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- livret de famille
- justificatif de domicile

Il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

La Journée Défense et Citoyenneté est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Le recensement en mairie permet l'inscription d'office sur les listes électorales.





## A l'attention des entreprises qui travaillent avec la commune et/ou toutes autres collectivités

## Animaux trouvés morts, sans propriétaire connu

### FACTURATION ÉLECTRONIQUE DANS LE SECTEUR PUBLIC

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, quelle que soit la taille de l'entreprise, les factures devront être obligatoirement déposées sur la plateforme CHORUS PRO.

Fiche pratique pour déposer une facture :

<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/> ou

<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/emetteur-de-factures-electroniques/>

Si vous découvrez le cadavre d'un animal ne vous appartenant pas (chien, chat, renard, gibier...) sur la voie publique ou un terrain privé, merci de contacter la mairie (02.96.27.71.15) qui a un contrat avec une société spécialisée pour le ramassage des cadavres.

### Co-voiturage

Parce que nous sommes nombreux à prendre notre véhicule pour nous déplacer lors de nos trajets quotidiens, que ce soit pour le travail, les écoles, les loisirs...et parce que des personnes n'ont pas toujours de solutions pour leurs déplacements, Mme Ricordel Anne, résidente à l'année sur la commune se propose de mettre les gens en relation.

Merci de prendre contact avec elle par e-mail [annericordel@hotmail.com](mailto:annericordel@hotmail.com)

Clairsse Renouard, adjointe



### Déclarez vos ruches du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

#### Quels avantages pour les apiculteurs ?

Connaître l'évolution du cheptel apicole.

Améliorer la santé des abeilles.

Mobiliser des aides européennes pour la filière apicole.

**Nouveau !** Une procédure simplifiée de **DECLARATION EN LIGNE** [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



### Une nouvelle association solidaire

L'association « **on s'habille sans argent** » vient de voir le jour.

Ses bénévoles vous accueillent tous les mardis de 14h30 à 15h30 dans les locaux de « l'atelier » à Languenan (près de la salle des fêtes).

Ouvert à tous les habitants du territoire, sans conditions.



### Permanences du conciliateur de justice

- 1<sup>er</sup> mardi du mois 09h-12h : Mairie de Pleudihen-sur-Rance (02.96.83.20.20)
- 2<sup>e</sup> mardi du mois 09h-12h : Mairie de Plancoët (02.96.84.39.70)
- 3<sup>e</sup> mardi du mois 09h-12h : Mairie de Plouër-sur-Rance (02.96.89.10.00)
- 4<sup>e</sup> mardi du mois 09h-12h : Mairie de Ploubalay (02.96.82.60.60)

Il est nécessaire de prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie concernée.



## APEAEP



### Une équipe, des idées !

#### Fête pour petits... et grands !

Cette année encore, la fête de l'école a proposé aux petits et grands une après-midi de jeux et de cadeaux malgré un temps maussade. Toujours fidèle, le manège de Marcel a donné le tournis aux enfants. Fleurs, papillons et autres merveilles se sont posés sur les visages grâce au talent de Pervenche tandis qu'Yvan mettait au défi les joueurs de palets. Les défis se poursuivaient au casse-boîte de Paul ou au tir au but de Cyril, alors que, concentrés autour des pêches à la ligne ou aux canards, les plus petits s'amusaient à gagner des lots. Les lots, plus ou moins drôles, ont également récompensé les joueurs de dés accompagnés par la bonne humeur de Stéphanie. Les papilles n'ont pas été oubliées grâce aux gâteaux des parents et aux crêpes fabriquées avec sérieux par Anne. Orchestrés par les enseignants, chants et danses des enfants La soirée a débuté par une scène ouverte grâce à Francis et Didier qui ont invité Franc-Loup, M. Thièblemont et J-C à les rejoindre. Le couscous d'Ali a ravi tout le monde et les gâteaux concoctés par la cuisine de l'EHPAD ont complété le menu. La pluie a chassé beaucoup de monde, mais des irréducibles ont dansé jusque tard dans la nuit.



#### C'est la rentrée...

Lundi 2 septembre, les enfants se sont retrouvés dans la cour tandis que les parents sirotaient le café d'accueil au son des instruments des musiciens venus animer la rentrée. Les nouveaux parents ont ainsi pu vérifier l'esprit convivial de notre école avant de se faire gentiment rappeler que les cours allaient débiter et que l'heure était venue de laisser les enfants découvrir leur environnement et leur enseignant. L'APEAEP souhaite d'ailleurs la bienvenue à Mme Lemarchand qui remplace M. Abily pour la classe des grands.

#### L'assemblée générale

Les enseignants étaient présents pour présenter les différents projets des 3 classes aux parents d'élèves : sorties au

cinéma et projet musique pour tous les niveaux, galerie d'art, ludothèque et autres pour les maternelles, création d'un jardin remarquable et d'un blog avec l'école de Kidwelly (Pays de Galles) pour les moyens et un cycle voile pour les grands. Une classe découverte dans le Jura devrait réunir les classes du CP jusqu'au CM2 pour une semaine fin janvier.

Tous ces projets sont réalisables grâce au financement et à l'énergie de l'APEAEP !

Les bilans moral et financier ont été approuvés sans hésitation. Le bureau, élu à l'unanimité, a vu l'arrivée de Maud Bruguère au poste de vice-trésorière. Pour mémoire, le bureau est composé de Anne Cardon (présidente), Cyril Bansard (vice-président), Stéphanie Dugenet (trésorière nouvellement élue à ce poste), Chloe Berteaux (secrétaire) et Béatrice Guégan (secrétaire adjointe).

La nouvelle équipe, avec l'aide des 11 parents d'élèves présents, ont fait le point sur les différentes animations à venir cette année. Des idées nouvelles et très bienvenues sont encore à l'étude.

#### Des nouvelles Petites Crevettes

Dimanche 27 octobre a eu lieu la traditionnelle braderie des Petites Crevettes organisée par l'APEAEP. Marie-Charlotte a passé la main à Morgane et à Nathalie pour l'organisation et on peut dire qu'elles n'ont pas ménagé leurs efforts ! Avec la complicité d'Alexandre, elles ont sillonné le coin avec force de banderoles et de pancartes annonçant la braderie et elles ont réussi haut la main le défi : bradeurs contents, clients ravis et une buvette bien garnie, du début à la fin. Merci à tous les bénévoles pour leur aide.

#### Que nous réserve cette fin d'année ?

A l'heure où nous écrivons, les ateliers de Noël sont en préparation avec plein de nouveautés et notamment l'arrivée de Morgane et de Maud à qui Béatrice passe tranquillement la main.

L'équipe est également à pied d'œuvre pour le Marché de Noël où la calèche devrait faire son grand retour.

Nous avons toujours besoin d'un petit coup de main et d'idées nouvelles...

N'hésitez pas, rejoignez-nous ! Aidez-nous à faire vivre et à financer les projets des enfants de l'école.

Le bureau de l'APEAEP

## Les lutins du Père Noël créent pour vous

L'association des parents et amis de l'école publique a proposé aux enfants des ateliers afin de fabriquer des objets originaux qui seront vendus lors du marché de Noël du 7 décembre place Landouar. Les bénéfices permettront de financer une partie des nombreux projets pédagogiques.

Clairse Renouard, adjointe



## LES MATERNELLES

### Des sauveteurs en herbe à la maternelle

Durant cette première période, nous avons découvert les aventures d'une petite souris appelée Mimolette qui décide d'aller explorer la maison des hommes. Grâce à ses aventures, nous avons pu identifier plusieurs situations de danger dans la maison. Nous avons aussi discuté des dangers domestiques, durant des moments de langage, en observant et décrivant des panneaux sur la prévention qui représentent différentes pièces de la maison. Il s'agit d'identifier à chaque fois des situations de danger et de dire ce qu'il faut éviter de faire.

Pour aller plus loin, les GS et les MS ont travaillé durant deux séances avec la SNSM de Lancieux. Ils nous ont montré les différents éléments de la tenue de sécurité des sauveteurs mais surtout nous



avons travaillé sur les numéros d'urgence, comment se présenter au téléphone quand on appelle un numéro d'urgence et comment mettre une personne en position latérale de sécurité. Grâce à ces expériences très riches, nous avons appris à devenir des petits sauveteurs !

Stéphane LE PEUTREC

## La ludothèque

Judi 3 octobre, nous sommes allés à la ludothèque de Plancoët pour découvrir le lieu et jouer. C'est Claudine Polloni qui nous a reçus. Elle nous a expliqué les règles de la ludothèque et nous a présenté les différentes salles. Nous nous sommes répartis et nous avons commencé à jouer. Les plus jeunes ont découvert les salles de jeux où il y avait des jeux de manipulation, de construction et des coins jeux. Les plus grands ont joué à des jeux de société. Nous avons beaucoup aimé cette visite.

Stéphane LE PEUTREC





# LES COURS MOYENS

## Le Biathlon

Il y a plusieurs types de sport dans le biathlon ; la course à pied, le ski de fond ou en roller selon la saison, le tir à l'arc ou au laser. Pour pratiquer ce sport il faut savoir : bien installer sa flèche dans l'arc, avoir une bonne endurance.

Nolan, Sana et Julie.



Biathlon à l'école



Biathlon des pros

## Le tir à l'arc à l'école

Le tir à l'arc est le sport que l'on pratique à l'école depuis le 30 septembre.

Le matériel a été acheté en commun avec plusieurs écoles, il tourne tout au long de l'année, il repartira dans une autre école à la mi-novembre.

Nous apprenons à tirer dans la cible, bientôt nous serons de vrais pros du tir à l'arc !

Lilou, Mia, Léanne, Camille (CM1-CM2).



Une cible

## Le matériel du tir à l'arc



Un arc et des flèches

Pour faire du tir à l'arc il te faut : une cible, un arc et des flèches.

On commence par mettre les équerres dans les encoches du socle, ensuite on y glisse la cible.

Comment tire-t-on à l'arc : Pour tirer à l'arc il te faut de la force au bras et de la précision mais surtout il ne faut pas éternuer !

Timéo, Yann et Tristan (classe des CM1/CM2)

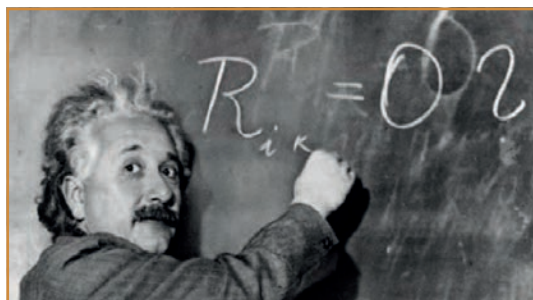
## Petit résumé de l'école

Tous les vendredis un élève fait une expérience devant la classe et nous présente une invention et un grand scientifique.

### Le zéro

Le zéro a été inventé par les indiens au V<sup>e</sup> siècle, zéro se dit en indien « sunya », qui signifie « vide », « espace » ou « vacant ».

La graphie du Zéro, en cercle, est inspirée de la représentation de la voute céleste.



### Albert Einstein

Albert Einstein est né le 14 mars 1879 à Ulm, en Allemagne et mort le 18 avril 1955 à Princeton, aux Etats-Unis. Il est physicien, c'est probablement le scientifique le plus célèbre du XX<sup>e</sup> siècle.

### La fleur qui change de couleur...

#### Matériel :

- 2 petits verres
- encre ou colorant alimentaire rouge et bleu (ou autres couleurs vives)
- grande fleur blanche
- couteau fin



Léopold, Youn et Yaël

## Ramène ta science

Vendredi 27 septembre, nous avons travaillé sur la réaction chimique du feu et sur la poussée d'Archimède (merci Archimède)...

### Qu'est-ce que le feu ?

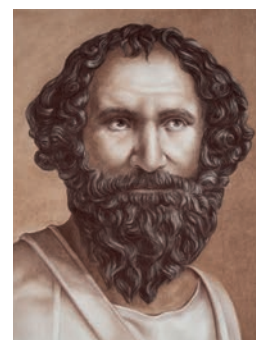
La combustion du feu est une réaction chimique qui dégage, de la chaleur et de la lumière. Le feu peut avoir plusieurs couleurs selon sa température : bleu (2000 c°), rouge et jaune (1000c°).



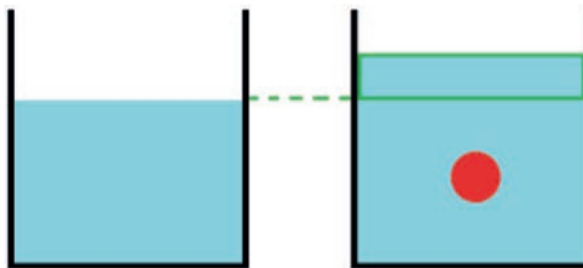
### La poussée d'Archimède

Archimède est un grand scientifique et ingénieur. Il est aussi considéré comme l'un des premiers mathématiciens de l'univers. Il a découvert la poussée d'Archimède.

Elouan, Johann, Gael et Lola



Archimède



Voici la poussée d'Archimède :  
Quand on plonge un objet dans l'eau le niveau monte.



## Une rentrée en fanfare

Pour la troisième année, nos amis musiciens sont venus accueillir parents et enfants au rythme de leurs morceaux choisis pour l'occasion.

Une belle entrée en matière pour nos 64 élèves et leur équipe pédagogique.

Natation, voile, cycle cinéma, art, chorale, mais aussi séjour à la montagne pour les cycles 2 et 3. Cette année sera encore riche en projets avec cette volonté d'apprentissages transversaux à l'image du jardin que les élèves cultivent avec beaucoup d'intérêt et qui permet d'aborder les sciences avec la découverte de tout un écosystème, la question de l'environnement, des cycles, des savoirs faire, du partage, de la patience...

Nous souhaitons à tous les élèves une belle année scolaire et rappelons aux jeunes parents que l'obligation scolaire est désormais effective dès l'âge de trois ans et qu'une inscription anticipée (même si l'enfant ne fréquente pas encore physiquement l'école), permet une meilleure visibilité des effectifs à venir. Pour cela, il suffit de vous rendre à la mairie, munis de votre livret de famille.

Clarisse Renouard, Adjointe



vie associative

## Centre Associatif et Culturel de la Presqu'île

### La vie au Centre culturel :

De janvier à fin octobre 2019 : 167 réservations de salles ont été faites par les associations jaguines pour leurs réunions, assemblées générales, expositions, conférences ou autres animations.

A noter les séances de yoga prodiguées par la nouvelle association jaguine "Hatha yoga prana", le lundi et le mercredi.

### Animations dernier trimestre 2019 au Centre culturel :

- **mercredi 23 octobre** : lecture à haute voix par Henri-Noël Mayaud : "A la découverte de la «nouvelle», à l'appui du recueil «Libellules» de Joël Egloff (Le Club du livre)
- **samedi 16 et dimanche 17 novembre** : exposition de collections personnelles (albums d'images, bateaux miniatures, cartes postales d'illustrateurs, miniatures de parfums, variétés philatéliques, tableaux) (Centre associatif et culturel)
- **dimanche 1<sup>er</sup> décembre** : exposition d'ouvrages de dames (broderie, dentelle au fuseau, patchwork, tapis miniature brodé, tricot) (Centre associatif et culturel).

Ce programme, ainsi que toutes les animations hebdomadaires et ponctuelles organisées dans les locaux du Centre culturel sont consultables sur le site du Centre associatif : [www.centre-associatif-stjacut.fr](http://www.centre-associatif-stjacut.fr) .

Contacts : Marc Prochownik 06 63 75 28 67, courriel [marc.prochownik@orange.fr](mailto:marc.prochownik@orange.fr) et Françoise Guichard 02 96 82 51 24.



## L'Echo des Ebihens

Les acteurs ont commencé les répétitions d'une pièce intitulée « La presse est unanime » de Laurent Ruquier et qui sera jouée en juillet et août 2020.

Le bureau





## Le club du livre



### Bienvenue à vous toutes, à vous tous

Une bonne bibliothèque est à la disposition de ceux qui souhaitent entrer dans le cercle des amis du livre et se voir offrir les services personnalisés de ses bénévoles. Nous sommes présents tout au long de l'année, les vendredis et samedis matin de 10 heures à 12 heures.

### Pour vous

Un très grand choix de livres et de films.

Tous les mois découvrez \* Le livre du mois \* et notre sélection de \*10 ouvrages\*. Partez à la découverte du quatrième de couverture, porte ouverte à une nouvelle aventure, sésame ouvre-toi, je détiens la clé...

**Nos conditions d'adhésion 2020 :** 6€ individuelle, 10€ familiale et 12€ livre-DVD

**Invitation aux bonnes affaires :** à partir de 0,50€ le livre... Tout au long de l'année durant nos permanences, également une sélection de films proposée à l'unité ou par trois, prix préférentiel, à vous de choisir.

Invitation à la découverte d'une thématique sous le manteau, l'Esotérisme... nous consulter

**Découvrez le livre du mois d'octobre 2019 :** \* Depuis l'au-delà \* de Bernard Werber

Choisir de pousser la porte de ce livre, c'est accepter de circuler entre deux mondes en laissant le rationnel au vestiaire... (Pierre Vavasseur). Mon nouveau livre, ma nouvelle enquête est un peu particulière car elle concerne le meurtre de quelqu'un que je connais personnellement : moi-même. J'ai été tué dans la nuit et je me demande par qui ? Pour résoudre cette énigme, j'ai eu la chance de rencontrer Lucy Philipini. En tant que médium professionnelle, elle parle tous les jours aux âmes des défunts. Et c'est ensemble, dans le monde matériel, moi dans le monde invisible, que nous allons tenter de percer le mystère de ma mort. Il est indispensable de comprendre et d'assimiler l'étrange, le surnaturel dans un vécu durant les siècles et siècles écoulés à nos jours, voir l'Encyclopédie du savoir relatif et absolu, tome XII de Edmond Wells.

**Pour nous contacter :** tél. 06 63 15 28 67- email marc.prochownik@orange.fr

Marc Prochownik

## L'AMAP de Saint Jacut



Une association qui vous permet d'avoir des produits frais (en direct du producteur), de proximité et de qualité.

C'est très simple, venez voir... tous les mercredis entre 18h30 et 19h15 à la salle des fêtes de Saint Jacut.

Un accueil convivial, souvent autour de dégustations partagées lorsque l'on vient chercher son « panier ».



On y rencontre les producteurs qui apportent leurs produits en direct de la ferme.

Une grande variété de légumes, différents chaque semaine ; des pains variés, des poulets et des œufs, des poissons, des fromages de chèvre, du miel, des viandes de bœuf et de porc, etc.

Pour bénéficier de ces produits bio, il suffit d'adhérer à l'association « AMAP de la Baie » (10€ par an) et ensuite de passer « contrat » avec le ou les producteurs, pour une durée de 6 mois, renouvelable.

L'Amap fonctionne sur le principe de la solidarité : chacun son tour vient aider à la distribution et l'on va donner un coup de main au maraîcher en fonction de ses possibilités lorsqu'il a besoin d'aide.

Il est possible d'adhérer à tout moment de l'année

### Pour plus d'informations, contacter :

Anne Bataille au 06 86 93 53 87

Véronique Duchon 06 03 13 11 11

Par mail : amapdelabaie@gmail.com

<https://m.facebook.com/AMAP-de-Saint-Jacut-de-la-Mer-833457413444474/>

Nos producteurs, Lucie Lhospital de Fréhel, Benoit Gicquel de Hennanbihen et Nina des Jardins de l'Aubenièrre au Guildo.



## Comité des fêtes

Le comité des fêtes recherche des bénévoles pour les fêtes que nous organisons en période estivale :

- vide greniers,
- fête du village
- fête des Ebihens.

Contacts : Fabienne Hesry : 06 61 87 38 71 après 14h -  
Philippe Guguen : 07 52 62 42 18

La trésorière, Marie-France Guguen



## Festival « la houle des mots » : une troisième édition réussie.

« Après seulement trois années d'existence, le festival de poésie se place déjà comme un évènement artistique majeur » écrivait Sylvie Vadis dans le Petit Bleu. Et Michel Desbois, Conseiller départemental, de rajouter « Ce rendez-vous est devenu une institution ».

Mécènes (collectivités, commerçants et artisans, entreprises) et bénévoles l'ont bien compris en nous rejoignant de plus en plus nombreux. Nous les remercions tous sincèrement. Merci aussi aux associations locales qui participent à la réussite de cet évènement (le comité des fêtes, l'association des mobil-homes, café-bouquin, Saint-Jacut-environnement) et bien sûr l'abbaye qui nous accueille dans ses jardins.

La houle des mots 2019, ce fut deux jours de réjouissance pour les spectateurs venus en nombre et les auteurs qui nous ont témoigné leur satisfaction d'être présents.

Parmi-eux, Anne Bihan, poète invitée, nous a écrit : « J'ai vécu un temps de grâce, d'amitiés à Saint-Jacut-de-la-Mer.

### Presqu'île en poésie

Un temps de tressage entre sciences et poésie qui a rendu la vie plus vaste, le ciel plus proche, l'espérance plus impérieuse. « Rallumons les étoiles » était plus qu'un thème pour cette édition 2019 : l'incarnation d'une évidence. Celle des liens originels

entre sciences et poésie. Emotion des images d'Hervé Jézéquel « Sous le ciel Atacama ». Jubilation à l'écoute de Jean Sanquer, Marc Olivier, Guy Prigent...

Celle de l'énergie d'ouverture vers l'autre et la beauté du monde que donne aux humains que nous sommes l'appartenance à un lieu, des lieux. Ici cette somptueuse presqu'île intimement rythmée par vents et marées qui a forgé l'engagement des créateurs du festival « la houle des mots ». Celle enfin des liens noués dans la chambre de veille du sémaphore de Créac'h entre nous-Laure, Rodney, Alexis, Gwenaëlle, Isabelle...-qui, pour tenter de nommer/comprendre, avons mis nos pas dans ceux des sémaphoristes et des gardiens de phares, guetteurs debout entre ombre et lumière. Et parmi eux celui-là qui toujours m'accompagne, Jean Pierre Abraham.

Merci à tous pour cette belle traversée partagée dans le flux et le reflux de l'océan ».

Déjà le thème de la quatrième édition se dessine. Il devrait s'intituler « la planète bleue ». Des informations vous seront données sur notre site [presquileenpoesie.org](http://presquileenpoesie.org) où nous déroulons notre actualité.

Le bureau de  
Presqu'île en poésie.





## Le club de la Presqu'île



### Les activités du Club

#### Régulières

- marche d'une heure, le mardi 9h30
- scrabble en duplicate le mardi 14 h, Centre culturel (14h30 le 1<sup>er</sup> mardi du mois, après la dictée). Une fois par trimestre, "ronde de scrabble" : 1 partie le matin 10h + 1 l'après-midi 14h.
- dictée le 1<sup>er</sup> mardi du mois 13 h 45, puis scrabble en duplicate à 14h30, Centre culturel
- jeux de cartes et scrabble classique le jeudi 14h, Centre culturel
- cinéma à Dinan ou Dinard en covoiturage, le dernier lundi du mois en début d'après-midi.

### Rappel des activités ponctuelles passées ou à venir, fin 2019

- vendredi 11 octobre : repas Interclubs à Trémereuc.
- jeudi 21 novembre : 11h AG à l'Abbaye et repas, puis jeux au Centre culturel
- jeudi 28 novembre : 14h Téléthon belote et scrabble classique, Centre culturel (5 euros, goûter compris). Ouvert à tous
- jeudi 19 décembre : 14h goûter de Noël au Centre culturel.

### Activités ponctuelles 2020

- jeudi 9 janvier 14h : galette des rois, Centre culturel
- jeudi 6 février 14h : crêpes, Centre culturel
- du 2 au 9 mai : circuit en Corse
- du 7 au 14 mars : séjour à Obernai (Alsace)

### Activité organisée par la Fédération Généralités Mouvement Aînés Ruraux 2019

- lundi 4 novembre : spectacle à St-Brieuc « Sur la route des Balkans ».

Pour tout renseignement : Jacqueline Ménéec 02 96 27 79 28, et consulter le site du Centre associatif : [www.centre-associatif-stjacut.fr](http://www.centre-associatif-stjacut.fr)

## Association Répar Toi-même



Pour sa deuxième année à Ploubalay, l'Association Répar Toi-même vous propose ses services.

L'association créée il y a 3 ans s'est donnée pour objectif d'aider quiconque à réparer son matériel en panne ou qui ne fonctionne plus. Notre équipe de bénévoles assure

une permanence régulière ; vous pouvez les rencontrer :

- Tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> mardis du mois de 18h à 20h à BEAUSSAIS-SUR-MER 2 route de DINAN.
- Tous les 2<sup>es</sup> samedis du mois de 9h à 12h au café associatif de TRÉLAT
- Tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> vendredis du mois de 16h à 18h au magasin Leroy-Merlin de PLEURUIT.

Le service est gratuit et concerne tous types de matériel ménager, électroménager, jardinage, chauffage, vélos, électro portatif, etc. et même le cas échéant, ordinateurs et téléphones dans certaines conditions.

Par contre nous excluons tout matériel susceptible de présenter des problèmes de sécurité ou

pouvant porter concurrence avec les professionnels, ainsi évidemment que tout matériel sous garantie.

L'association a assuré ainsi plus de 250 réparations cette année avec un taux de réussite de 95%

Elle propose également des ateliers thématiques, par ex : le vélo, l'utilisation d'un testeur et prochainement le collage.

**Vous pouvez visiter notre site**  
<http://www.repar-toi-meme.org/>

Ce site est alimenté en permanence de renseignements sur l'activité et fournit des liens intéressants, n'hésitez pas à le consulter !

**Contact :** [repartoimeme@gmail.com](mailto:repartoimeme@gmail.com)  
Tél : 06 31 80 32 69

**NOTA :** Nous recherchons des bénévoles pour enrichir notre équipe et être plus présents sur le territoire...

Marc BATAILLE, Président  
Daniel ROUAULT, Vice-Président et toute l'équipe des Conseillers-Réparateurs





## Les jumeliaux

### Quelques souvenirs de certains voyageurs qui sont partis cette année

« Quel bonheur pour nous grand parents de voyager avec 2 de nos petits enfants et de découvrir à travers leur regard curieux et émerveillé la traversée en ferry, la vie collective en car, l'accueil chaleureux de nos amis Gallois, les fêtes, les échanges en « franglais », la dégustation de mets inhabituels, les visites de châteaux, etc. » **Anne**



« J'ai découvert des paysages superbes et notamment la campagne où des verts magnifiques m'ont enchantée. A Kidwelly, toute la gentillesse et toutes les discussions avec notre famille d'accueil m'ont donné l'impression de retrouver des amis. J'ai également apprécié l'ambiance et les échanges avec nos compagnons de voyage. »

• **Chloé**

« Le marché du samedi matin à Kidwelly fut l'occasion de faire goûter les produits bretons aux habitants, et pour nous l'occasion de faire notre réserve de Bara Brith à rapporter (pain gallois aux fruits secs) et de lemon cake. Les soirées musicales furent particulièrement riches, certaines chansons sont internationales ! » **Hélène**

« J'ai aimé voir les engins pour la commémoration du D-Day. Voyager avec le ferry était génial. J'ai même eu un anniversaire improvisé par notre famille avec un gâteau que j'ai mangé alors que je n'aime pas les gâteaux ! » **Yann**

« J'ai aimé : l'accueil de Peter, Emma et Max, ils étaient trop trop gentils, rencontrer Juliette (la petite fille de Marc et Anne) et m'amuser avec elle. Dai (mascotte de Kidwelly) est devenu un de mes doudous. » **Hélène**

« Pour la 4<sup>e</sup> fois c'est un réel plaisir de retrouver nos jumeaux gallois. Pour la 1<sup>ère</sup> fois, Alain est prêt à remettre ça. » **Louissette et Alain**

« Pour **Marilys** c'était un super voyage, j'aimerais le refaire avec mes parents et mes sœurs. »

« Merci pour ce beau voyage. Une première sans regrets. Très bonne organisation. Accueil exceptionnel. Merci à tous. A refaire » **Nicole**

« Enfin arrivé à Kidwelly, Pour retrouver nos amis ! Revoir les Gallois Nous emplir de joie, Un grand rapprochement Se crée entre les gens, Des éclats de rires Et pleins de souvenirs, Des images Et des paysages, Gravés dans nos têtes. Une dernière soirée dans la salle des fêtes, Toujours accompagnée de la guitare Le soir on se couchait tard, Sur le bateau En route pour St Malo, Après un départ plein d'émotion On attend avec impatience le prochain voyage au pays du Dragon... » **Yuna**



« Ce séjour a été très chaleureux, on a bien ri dans le groupe pendant nos voyages en car, j'ai rencontré plein de personnes que je ne connaissais pas à Saint-Jacut et nous avons été très bien reçus ; chants, danses, repas, visites, belle expérience. Depuis, j'ai gardé des contacts avec mes hôtes qui viendront certainement à Saint-Jacut au printemps. » **Martine**



## Pétanque Jaguine : 200 € pour le Téléthon

Le 19 octobre, la Pétanque Jaguine a organisé un concours au profit du Téléthon. Michelle Poulaine et Guy Bachelot ont été les premiers jaguens de cette compétition amicale qui a permis, comme chaque année, la remise d'un chèque de 200 € au profit du Téléthon.





## Les annonces de l'Abbaye

02 96 27 71 19 - [www.abbaye-st-jacut.com](http://www.abbaye-st-jacut.com)

### Fêter Noël et le Nouvel An ensemble

Marché de Noël solidaire, concert de Noël, conférences, exposition... Découvrez le programme sur le site de l'Abbaye : [www.abbaye-st-jacut.com/accueil](http://www.abbaye-st-jacut.com/accueil)

### Sacrée sexualité : vivre corps et âme

Colloque interreligieux et interconvictionnel animé par Laurent GRZYBOWSKI, journaliste à La Vie, avec notamment la participation de Floriane CHINSKY, rabbin, Nadia EL BOUGA, sage-femme, auteur de « la sexualité dévoilée », Josselin TRICOU, sociologue spécialiste des questions de genre et de sexualité dans le catholicisme, Federico PROCOPIO, moine bouddhiste, Janine MOSSUZ-LAVAU, sociologue, des jeunes du mouvement interconvictionnel COEXISTER...

Du vendredi 24 janvier au dimanche 26 janvier 2020

### Être chrétien en orient aujourd'hui

Soirée palabre animée par Jacques-Yves BELLAY, avec la participation de Hazem El Shefai, égyptologue, géopolitologue

Vendredi 31 janvier 2020, 18h-22h

### Mieux se connaître, mieux comprendre les autres avec l'ennéagramme

Comprendre son propre fonctionnement, découvrir de nouvelles ressources relationnelles. Approfondir la dimension spirituelle de son existence

• MODULE DÉCOUVERTE : samedi 30 novembre au dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2019

• MODULE APPROFONDISSEMENT : samedi 1<sup>er</sup> février au dimanche 2 février 2020

### Apprendre l'hébreu

Cette session propose un apprentissage de l'écriture et de la lecture, ainsi qu'un repérage des textes bibliques à l'intérieur du Livre. Elle comprend également l'étude de quelques passages bibliques, et la découverte de la culture juive.

Mardi 11 février au jeudi 13 février 2020

### Être européen aujourd'hui

Soirée palabre animée par Jacques-Yves BELLAY, avec la participation de Fabien CAZENAVE, journaliste « Europe » à Ouest-France

Vendredi 6 mars 2020, 18h-22h

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### Janvier :

- **Vendredi 17** : Vœux de la municipalité, (salle polyvalente)

### Mars :

- **Dimanche 15** : Elections municipales (1<sup>er</sup> tour)
- **Jedi 19** : Cérémonie (rond-point du 19 mars 1962)
- **Dimanche 22** : Elections municipales (2<sup>e</sup> tour)

### Avril :

- **Dimanche 19** : Braderie des Petites Crevettes (APEAEP) (salle polyvalente)

### Mai :

- **Vendredi 08** : Cérémonie du 08 mai 1945

### Dimanche 17 :

Trail des Ebihens (Saint-Jacut Multisports)

### Samedi 23 :

Challenge du printemps (La Pétanque Jaguine)

### Juin :

- **Samedi 20** : Fête de l'école (APEAEP)



## tribune Libre

Bonjour à tous,

Voici, comme d'habitude, quelques éléments d'information sur les décisions municipales récentes.

Une convention a été signée avec les Ateliers du Plessix-Madec pour loger au presbytère de jeunes artistes de passage dans notre région. En contrepartie nous aurons des expositions et conférences, l'association s'engageant à présenter leur travail, en particulier à l'Abbaye. C'est donc une bonne chose pour la vie et l'animation de notre commune. Je regrette cependant, et c'est pourquoi je me suis abstenue, que ma proposition d'intégrer un représentant de la commune au jury de sélection des dossiers d'artistes ait été écartée, c'était l'occasion d'associer des Jaguens à ce projet culturel et de tisser des liens avec l'association du Plessix-Madec pour une meilleure coopération.

Le futur bâtiment d'accueil du Rougeret (sanitaires et vestiaires), indispensable aux vacanciers et à l'école de voile, bénéficiait d'une enveloppe de 170 000,00€. Un premier dépassement de 22 000,00€ a été validé par le Conseil Municipal en Octobre et je me suis abstenue. En effet je trouve regrettable que nous ne fassions pas en sorte de tenir nos lignes budgétaires, avec un dérapage presque systématique du coût de nos projets importants. En parallèle regardons l'état de nos sanitaires de la Banche qui auraient besoin au minimum de travaux de maintenance.

D'une manière plus générale une ligne budgétaire plus importante concernant la maintenance de nos équipements serait, selon moi, à prévoir.

PLUIH : L'enquête publique s'est terminée le 20 Septembre dernier.

La commission PLU dont je fais partie avait demandé à DINAN AGGLOMÉRATION de maintenir la limitation de hauteur de constructions qui figure dans le PLU actuel. DINAN AGGLOMÉRATION a refusé.

L'aspect de Saint-JACUT pourrait donc changer rapidement avec les nouvelles règles intercommunales...

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Roselyne GOUPY

## Un « oiseau rare » en visite à Saint-Jacut

### Le Plectrophane des Neiges ou Bruant des Neiges



Le 26 octobre dernier mon ami Gilbert Carré m'adressait une photo d'oiseau «non identifié» vu au Chef de l'Isle au cours d'une promenade le 24 octobre. N'ayant pas trouvé de quelle espèce il s'agissait il sollicitait mon avis. Je me suis rapproché du groupe Oiseaux Observés en Bretagne qui m'a tout de suite indiqué le nom de ce superbe passereau : Le Bruant des Neiges, le nom le plus facile à retenir pour les Jaguens et les touristes !

Cet oiseau est un habitant de la toundra, se reproduisant dans le Haut Arctique, c'est un migrateur qui passe l'hiver plus au sud ; ainsi en Europe, le Bruant des Neiges apparaît, à l'automne, en France, en Allemagne, en Angleterre où il trouve sa nourriture aussi bien dans les chaumes, les prairies rases, les dunes de sable, les plages etc. Il se nourrit au sol de graines, de mauvaises herbes, voire de petits crustacés marins !

Ce passereau à une longueur de 14-18cm et un poids de 30-45g ; la femelle adulte est plus petite que le mâle, en plumage non-nuptial elle ressemble au mâle ...

Caractéristique importante : le Bruant des Neiges ne craint pas les humains, au sol il court plutôt que de sauter. Ainsi, le mâle présent au Chef de l'Isle pendant 15 jours était en danger permanent avec les voitures, les chiens en liberté...et les piétons qui risquaient de l'écraser par inadvertance !

Cette sympathique visite de ce joli passereau est rare sur les Côtes d'Armor et exceptionnelle pour Saint-Jacut, où les derniers individus de cette espèce auraient été observés il y a près de 40 ans, selon un Jaguen grand connaisseur de notre faune locale.

Grâce à Gilbert Carré et aux réseaux sociaux, «notre» Bruant des Neiges, que j'ai arbitrairement appelé Junior, est devenu la star des groupes de photographes animaliers, qui sont venus en nombre des quatre coins des départements bretons découvrir ce passereau que beaucoup n'avaient jamais vu !

Guy Ménard

### Fonds pour servir à l'histoire de Saint-Jacut

Il sera conservé aux Archives départementales des Côtes d'Armor, Saint-Brieuc, sous l'intitulé Fonds Jean-Claude Ménès dans la Série J (archives d'origine privée), à la cote 221 J. Une partie de ce fonds a été léguée le 13 août. Le reste est en attente de place. La proposition du don par Marcel Durand d'un album de photographies sur le personnel ayant travaillé dans les parcs à huîtres est en cours d'examen.

### Pêche à la grenade

Il y avait jadis une base à guitans (tacauds) près de La Colombière. On y mouillait souvent notre doris d'où chacun plongeait sa ligne tenue par un doigt. Y sentir les touches était excitant, surtout quand elles étaient dues à ces vigoureux poissons appelés Vieilles. Curieux, mon frère voulut pêcher à la grenade. Ingénieur chimiste, il se fit fort d'en fabriquer une. Dénichant un sachet de quatre à cinq dragées vide, il y mit une mystérieuse poudre jaune qu'il dit être sa nitro-glycérine, l'introduisit dans une bouteille à gros goulot, ajouta une pastille effervescente, du lest et la ferma par un bouchon troué. Quand l'eau y pénétrerait, le gaz libéré la briserait d'où un choc sur la nitro qui exploserait. On l'immergea avec précaution et on s'éloigna sur-le-champ. J'étais aux avirons. « Plus vite » criait mon frère, redoutant qu'une gigantesque gerbe d'eau ne fasse chavirer le doris. De loin, on vit quelque chose sur l'eau. « Y'en a un ! » cria-t-il. On approcha du lieu du carnage fixé par cette première victime mais, plus on en était proche, plus elle nous apparaissait jaune. C'était l'ex-sachet de dragées et sa nitro.

Jean-Claude Ménès





**Prochain numéro : avril 2020 • Envoi limite des articles : 28 février 2020**

**Mairie** 02 96 27 71 15

9h-12h / 14h-17h du lundi au vendredi sauf mercredi après-midi (fermé au public)

[www.mairie-saintjacutdelamer.com](http://www.mairie-saintjacutdelamer.com)

[mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr](mailto:mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr)

**Poste** 02 96 27 71 00

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

**Office de Tourisme** tél. : 0825 95 01 22

<https://www.dinan-capfrehel.com/>

[infos@dinan-capfrehel.com](mailto:infos@dinan-capfrehel.com)

**Gendarmerie** 17

**Brigade de Ploubalay** 02 96 27 20 17

**Brigade de Plancoët** 02 96 84 13 99

**Défibillateurs disponibles**

- Toute l'année : sur le mur extérieur de la mairie / à la maison de la mer (près du port de la Houle Causseul) et au niveau de l'accueil à l'Abbaye
- Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : au camping municipal de la Manchette
- Juillet et août : au poste de secours, plage du Rougeret

**Numéro d'urgence EDF : 09 726 750 22**

Signaler un équipement endommagé sur le réseau téléphonique : <https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home>

**Pompiers** 18

**Appel d'urgence européen** 112 (appel gratuit redirigé vers les pompiers et le SAMU)

**Secours en mer**

CROSS CORSEN : 196 • VHF CANAL 16

**Pharmacie** 02 96 27 76 27

Lundi au vendredi 9h00-12h30 / 14h30-19h00

Samedi 9h00-12h30

Juillet et août :

Lundi au vendredi 9h00-13h00 / 14h00-19h00

Samedi 9h00-12h30 / 14h00-17h00

**SAMU** 15

**Kinésithérapeute** 02 96 27 73 80

**Tri et éco-points ▼**

Verre	Bouteilles Plastiques ; Boîtes conserves Emballages ménagers sans résidus alimentaires	Papiers Magazines	Vêtement Benne « Le Relais »	Cartons propres
Chemin de la Vigne	Chemin de la Vigne	Chemin de la Vigne	Chemin de la Vigne	
Houle Causseul	Houle Causseul	Houle Causseul		
Aire Camping-car	Aire Camping-car			
Zone Artisanale	Zone Artisanale	Zone Artisanale		Zone Artisanale Benne rouge
Parking Rougeret	Parking Rougeret			
Parking des Haas				

**Collecte des déchets ménagers**

**Jour de collecte pour les individuels : le lundi**

Pour les collectifs, renseignements en mairie ou auprès de Dinan Agglomération

Service assuré par Dinan agglomération - Tél : 02 96 87 14 14

Email : [dechets@dinan-agglomeration.fr](mailto:dechets@dinan-agglomeration.fr)

**Déchets verts broyables**

à l'Abbaye, avec participation,

prévenir par tél au 06 85 53 38 51

**Collecte des encombrants en avril 2020**

Il est rappelé que ce service est réservé uniquement aux personnes qui n'ont pas le moyen d'aller à la déchetterie et pour les encombrants qui ne rentrent pas dans une voiture.

Inscription obligatoire à l'accueil de la mairie, au 02 96 27 71 15 ou par courriel ([mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr](mailto:mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr)).

Date limite : vendredi 03 avril, 12h00.

Ne sera ramassé que ce qui aura été déclaré en mairie.

**Déchetterie de Plancoët**

Du 1<sup>er</sup> février au 31 octobre :

Lundi : 9h à 12h

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Jeudi : 14h à 18h

Fermeture à 17h00 du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier.

(Fermé le lundi après-midi, le jeudi matin, le dimanche et les jours fériés)

Accès uniquement avec un badge à demander auprès de Dinan Agglomération (02 96 87 14 14)

**Médecin cabinet médical**

**26 boulevard du Rougeret :**

Dr BLOND : 09 82 33 58 51 - si occupé : 09 73 03 04 24

ou sur Doctolib. Consultations uniquement sur rendez-vous.

**Cabinets d'infirmiers :**

Saint-Jacut-de-la-Mer : 06 76 41 00 17

Ploubalay, commune de Beaussais sur Mer : 02 96 27 37 90

**Conciliateur de justice :** voir page 12

**Marché hebdomadaire :**

le vendredi matin, Place Landouar et Grande Rue